Plaidoiries devant la Cour européenne

L’établissement agricole Beauregard de Villefranche de Rouergue a organisé un concours de plaidoiries, dans le cadre d’un projet de partenariat Erasmus+ qui l’a mené jusqu’à la Cour européenne des droits de l’Homme, à Strasbourg où il a remporté le Prix européen de l’enseignement innovant 2025.



Le Prix européen de l’enseignement innovant 2025, dans la catégorie Enseignement secondaire, a été attribué lundi 15 septembre 2025 au lycée agricole Beauregard (Aveyron) par la Commission européenne. Une reconnaissance qui récompense un projet hors du commun, fruit d’un patient travail collectif.

Dans le cadre d’un projet impliquant des lycées de cinq pays européens, l’établissement a organisé des plaidoiries qui l’ont mené jusqu’à la Cour européenne des droits de l’homme, à Strasbourg.

Une cérémonie de remise des prix

Un évènement dédié aux lauréats du Prix européen de l’enseignement innovant sera organisé à Bruxelles par la Commission européenne les 8 et 9 décembre 2025. Pour les

lauréats français, une cérémonie de remise des prix aura lieu le 2 décembre à Paris, à l'occasion de la conférence annuelle de l'Agence Erasmus+ France / Éducation Formation. Les lauréats du Label européen des langues et du Label d'excellence des projets de mobilité accrédités seront également récompensés à cette occasion.

Une simulation qui mène à la Cour !

À l'origine de cette aventure se trouve une idée audacieuse : simuler des plaidoiries devant la Cour européenne des droits de l'homme. Le lycée Beauregard en a assuré la conception et la coordination, entraînant dans son sillage des établissements bulgares, italiens, portugais et roumains. Ensemble, élèves et enseignants se sont engagés dans un projet centré sur la lutte contre les discriminations.



Chaque semaine, au sein du « Club Erasmus + », des élèves de première et terminale professionnelle – spécialisés en Laboratoire – Contrôle Qualité ou en Service à la personne – Animation – ont découvert la Convention européenne des droits de l'homme, en

apprenant à la lire non pas comme un texte lointain, mais comme un instrument concret de protection de leurs droits fondamentaux.

Sous l'impulsion passionnée de leur professeur de lettres et d'histoire, Daniel Martin, les lycéens se sont emparés de véritables affaires jugées par la Cour européenne. Répartis par groupes de cinq, ils ont rejoué ces cas autour de six thématiques : orientation sexuelle, handicap, liberté d'expression, religion, sort des gens du voyage et des migrants. Chaque élève choisissait son camp – avocat du requérant ou représentant de l'État défendeur – et son rôle, principal ou associé.

> *« J'ai été impressionné par la manière dont ces lycéens de bac pro, pour certains avec des difficultés scolaires ou familiales, se sont épanouis au fil des semaines. Des personnalités se sont révélées au moment de délivrer la plaidoirie et cette transformation, dit Daniel Martin, a donné toute sa beauté au projet. »*

L'art de convaincre et la naissance de citoyens

Au-delà de la victoire, l'expérience a permis aux élèves de s'initier à l'art oratoire, de développer leur capacité d'argumentation et de repérer les mécanismes communs à toutes les formes de discrimination. Surtout, elle leur a fait toucher du doigt leur citoyenneté européenne, fondée sur des valeurs de tolérance et de solidarité.

Que représente ce prix ?

> *« Ce Prix européen de l'enseignement innovant me rend avant tout heureux pour les élèves car le projet a été imaginé pour eux, et ce sont eux qui lui ont donné tout son panache par leurs parcours de progression. Je me réjouis également pour l'enseignement agricole et le ministère de l'Agriculture, dont la cinquième mission est la coopération internationale. Enfin, dans notre établissement, le programme Erasmus+ offre*

> *depuis longtemps quantité d'opportunités à de nombreux élèves, qui ont pu effectuer des mobilités, réaliser des stages à l'étranger, alors qu'ils n'en avaient souvent pas les moyens. Les projets européens leur ont fait découvrir l'esprit Erasmus+. Le programme Erasmus+ m'accompagne au quotidien dans mes pratiques pédagogiques. »*

Daniel Martin, professeur de lettres et d'histoire, lycée agricole Beauregard

Avec cette victoire, le lycée Beauregard a reçu une lettre de félicitations de la présidente et d'une juge de la Cour.

Un héritage qui se partage

Le projet a laissé des traces durables : un livret final compilant les plaidoiries orales et écrites en français, ainsi qu'une mallette pédagogique sur les droits humains, conçue pour être utilisée par d'autres enseignants.

L'attribution du Prix européen de l'enseignement innovant vient consacrer cette démarche. Elle prouve, s'il en était besoin, que lorsque l'on offre aux élèves la possibilité de se dépasser, ils sont capables de prouesses.

En savoir plus sur le projet de partenariat Erasmus+ (2021-2024) Simulations de plaidoiries devant la Cour européenne des droits de l'Homme, qui réunit 5 pays partenaires : Bulgarie, France, Italie, Portugal, Roumanie.

Lire aussi site Agence Erasmus+ : Un lycée agricole se sensibilise à la lutte contre les discriminations en rejouant d'authentiques plaidoiries

A consulter la Mallette pédagogique complète sur les droits humains transférable à d'autres enseignants (et disponible au format Genially)

Prix européen de l'enseignement innovant

Créé en 2021 par la Commission européenne dans l'objectif de valoriser des méthodes novatrices d'enseignement et d'apprentissage, le Prix européen de l'enseignement innovant récompense des projets mis en œuvre dans le cadre du programme Erasmus+. Réservé jusqu'en 2024 à l'enseignement scolaire, ce prix honorifique est désormais ouvert à d'autres secteurs et se répartit en diverses catégories : Secteur scolaire – Enseignement maternel ; Secteur scolaire – Enseignement primaire et enseignement secondaire ; Secteur Enseignement et formation professionnels ; Secteur Éducation des adultes. Par ailleurs, le Label européen des langues est désormais associé au Prix européen de l'enseignement innovant, dont il devient la cinquième catégorie (lauréats dévoilés le 26 septembre, à l'occasion de la Journée européenne des langues).

Photo de tête de l'article : Plaidoiries lors de la session qui s'est déroulée en Roumanie

Texte proposé par Corinne BRIGITTE, Directrice de l'EPL de Villefranche de Rouergue (articles publiés sur les sites de La dépêche du midi et Le Villefranchois)

Contact : Johanne SZPRENKEL, chargée de mission Egalité Diversité Violences et Discrimination en Occitanie, johanne.szprenkel@agriculture.gouv.fr

Marie-Pierre ZORILLA, animatrice du réseau Egalité, diversité et lutte contre les violences et discriminations de l'enseignement agricole, LEGTA d'AUCH Beaulieu-Lavacant,site de Beaulieu AUCH, marie-pierre.zorilla@educagri.fr

Stéphanie MANGIN, Chargée de mission Europe, Bureau des relations européennes et de la coopération internationale, DGER, stephanie.mangin@agriculture.gouv.fr